

INVENTAIRE HERPÉTOLOGIQUE (REPTILIA) DU PARC DE LA COLLINE DU CHÂTEAU (NICE, ALPES-MARITIMES, FRANCE)

Sébastien SANT¹ & Olivier GERRIET²

Résumé — Une étude herpétologique sur le site de la « Colline du Château » de Nice a révélé la présence de quatre espèces de reptiles.

Mots-clés — Reptilia, Nice, Alpes-Maritimes, France, biodiversité urbaine.

Summary — **Herpetological (Reptilia) inventory of the *colline du Château Park (Nice, Alpes-Maritimes, France)***. A herpetological investigation on the "*Colline du Château*" in Nice had shown four species of reptiles.

Key-words — Reptilia, Nice, Alpes-Maritimes, France, urban biodiversity.

Introduction

Cette étude intervient dans le cadre d'un inventaire naturaliste général de la colline du Château, commandé par la Direction des Espaces verts de la Ville de Nice, préalable à une étude de réaménagement du site, classé au titre de l'arrêté du 24 décembre 1935 monument naturel et site de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque. Depuis environ un siècle avec notamment l'étude de MADER (1909), aucune étude naturaliste générale n'y avait été entreprise, et notons-le, celle-ci excluait les reptiles. Nous y avons donc mené des prospections herpétologiques diurnes et nocturnes qui ont révélé la présence de 4 espèces de Reptiles : 3 espèces de lézards et 1 espèce de serpent.

Matériel et méthode

Les prospections ont été menées à la fois sur la colline du Château, mais aussi dans les rues bordant le site, de jour et de nuit, pour ne pas négliger des espèces nocturnes. Nous avons réalisé les prospections diurnes les matinées du 21 août 2010, 11 septembre 2010 et 26 octobre 2010, totalisant douze heures de prospections, réparties en trois sessions de 3 heures, dont une impliquant deux observateurs, et deux sessions nocturnes spécifiques, totalisant huit heures de prospection (2 pers. x 4h), les 7 mai 2010 (4 heures de 21h à 1h) et 6 septembre 2010 (4 heures de 21h à 1 h). La localisation de chaque contact a été relevée au GPS (GARMIN, eTrex), et cartographiée sur système d'information

1 : Jardin Botanique de la Ville de Nice, 78 avenue de la Corniche Fleurie 06200 Nice, France.

E-mail : sebastien.sant@ville-nice.fr

2 : Muséum d'Histoire naturelle, 60 boulevard Risso, 06300 Nice, France.

E-mail : olivier.gerriet@ville-nice.fr

géographique (ESRI, ArcMap 9.2). Le référentiel taxonomique retenu est celui de SPEYBROECK *et al.* (2010).

Liste commentée de taxons

Podarcis muralis (Laurenti, 1768)

Fig. 1

Non commun : Lézard des murailles, Lézard gris.

Famille : Lacertidae Gray, 1825

Protection : internationale : Convention de Berne, annexe II. Communautaire : directive Habitats-Faune-Flore : annexe IV. Nationale : Arrêté du 19 novembre 2007, article 2.

Répartition française : présent sur tout le territoire national métropolitain avec des densités variables.

Observation sur le site : Curieusement, bien que l'habitat paraisse particulièrement favorable, nous n'avons eu qu'un seul contact avec cette espèce, au niveau du clos de boule "Lou Bastian" le long de la montée de Montfort. Elle semble donc très rare sur la colline du château, ce qui est assez préoccupant, et pourrait bien être interprété comme un signe négatif concernant l'état écologique actuel du site.



Figure 1 : *Podarcis muralis* (Laurenti, 1768), colline du Château, Nice, Alpes-Maritimes. Photographie : S. Sant.

Tarentola mauritanica (Linnaeus, 1758)

Fig. 2

Non commun : Tarente de Maurétanie, Gecko.

Famille : Phyllodactylidae (Gamble, Bauer, Greenbaum & Jackman. 2008).

Protection : Internationale : Convention de Berne, annexe III. Nationale : Arrêté du 19 novembre 2007, article 3.

Répartition française : présent dans tous les départements méditerranéens, Corse comprise, surtout à basse altitude pour l'essentiel ; peut parfois remonter un peu vers le nord à la faveur des vallées.

Caractéristiques : son corps est généralement massif, de couleur blanchâtre la nuit, noir le jour lors de la phase d'insolation, densément couvert de rangées de tubercules anguleux agencés de manière régulière.

Observations sur le site : au total, 49 individus (19 adultes, 11 subadultes et 19 juvéniles) ont été recensés en 30 contacts (fig. 3), essentiellement sur des murs de pierres sèches et pierres jointées.



Figure 2 : *Tarentola mauritanica* (Linnaeus, 1758), colline du Château, Nice, Alpes-Maritimes. Photographie : S. Sant.

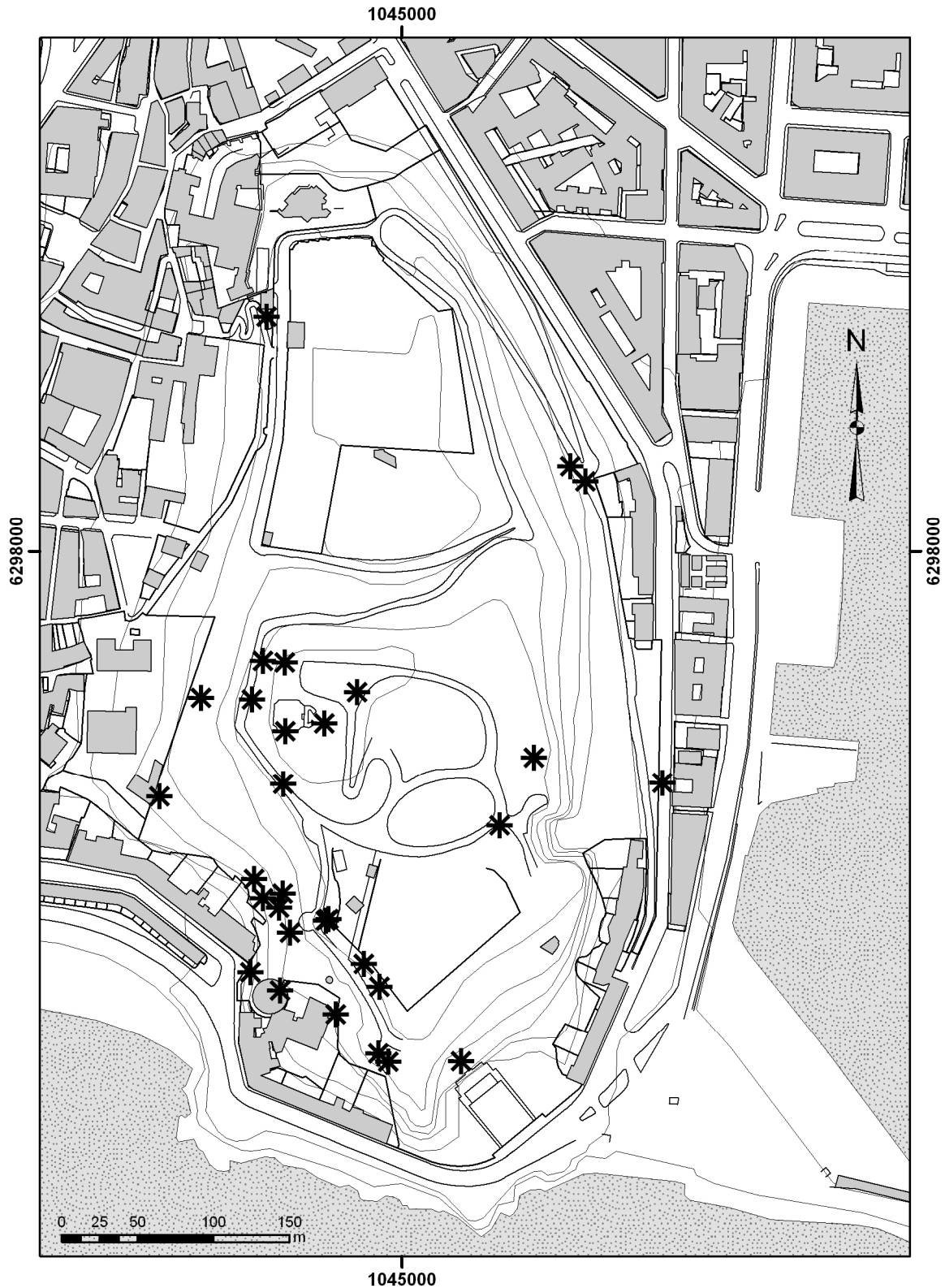


Figure 3 : Points de contact avec la Tarente de Maurétanie (*Tarentola mauritanica* (Linnaeus, 1758)) sur la colline du Château (astérisques noirs). Repères des coordonnées en Lambert 93 métrique. Plateforme de données : cadastre de la ville de Nice. Composition : O. Gerriet.

Hemidactylus turcicus (Linnaeus, 1758)

Fig. 4

Non commun : Hémidactyle verruqueux.

Famille : Gekkonidae Gray, 1825.

Protection : internationale : Convention de Berne, annexe III. Nationale : Arrêté du 19 novembre 2007, article 3.

Répartition française : cette espèce ne se trouve que sur la frange littorale de tous les départements bordant la mer Méditerranée, Corse comprise.

Caractéristiques : cette espèce se distingue aisément de la Tarente par son corps moins massif, aplati, couvert moins densément de tubercules arrondis, par sa couleur rose avec un motif plus ou moins contrasté, ainsi que par ses doigts qui sont pourvus de griffes à leurs extrémités et de deux rangées de lamelles adhésives, qui n'atteignent pas l'extrémité des doigts, à leur face inférieure.

Observations sur le site : Au total, 16 individus ont été recensés en 14 contacts (fig. 5), essentiellement sur des murs de pierres sèches et pierres jointées, dont 3 adultes, 7 subadultes et 6 juvéniles.



Figure 4 : *Hemidactylus turcicus* (Linnaeus, 1758), colline du Château, Nice, Alpes-Maritimes. Photographie : S. Sant.

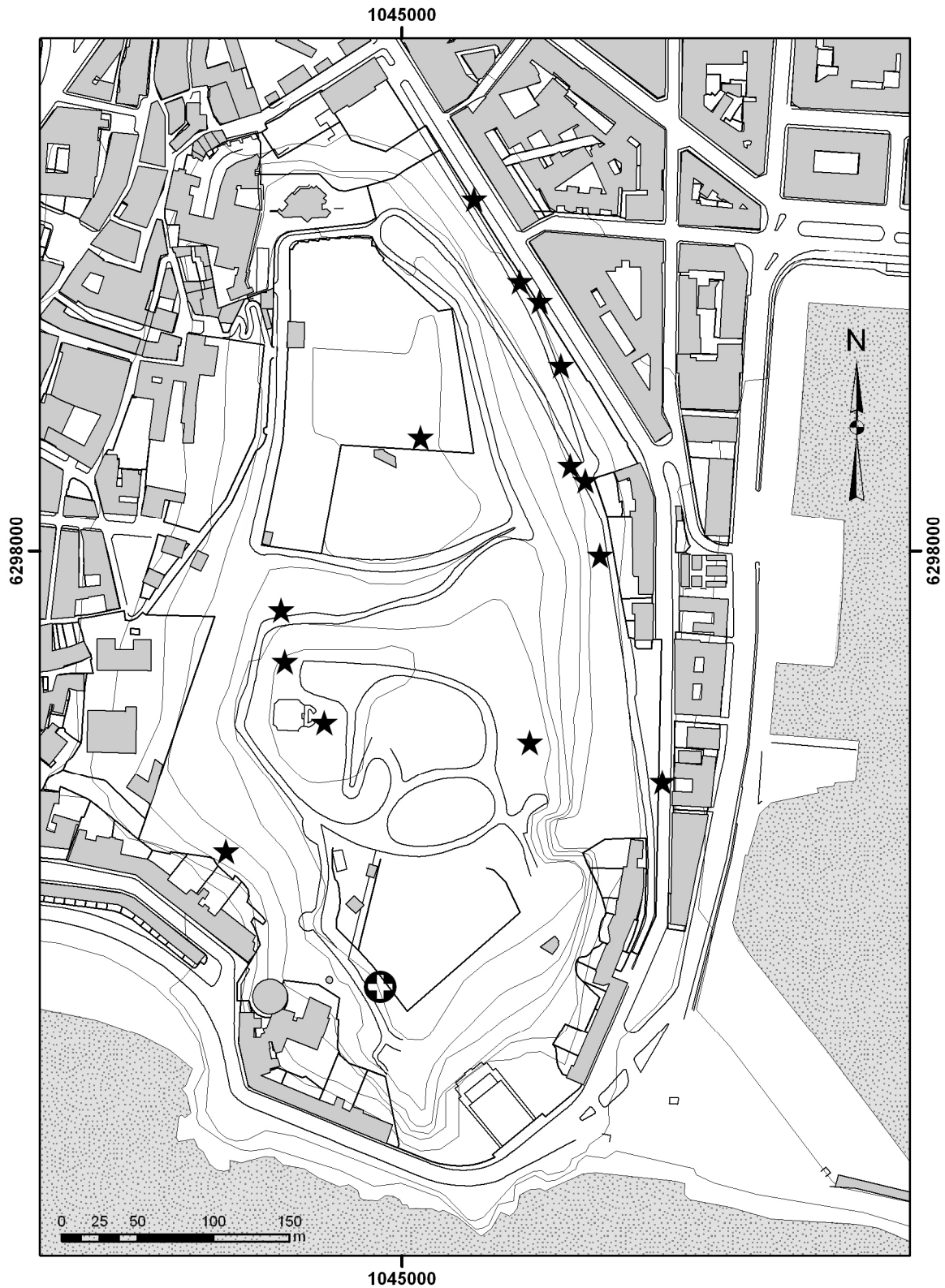


Figure 5 : Points de contact de l' Hémidactyle verruqueux (*Hemidactylus turcicus* (Linnaeus, 1758)) (étoiles noires) et de la coronelle girondine (*Coronella girondica* Daudin, 1803) (croix blanche dans disque noir) sur la colline du Château. Repères des coordonnées en Lambert 93 métrique. Plateforme de données : cadastre de la ville de Nice. Composition : O. Gerriet.

Coronella girondica Daudin, 1803

Fig. 6

Nom commun : Coronelle girondine, Couleuvre girondine.

Famille : Colubridae Oppel, 1811

Protection : internationale : Convention de Berne, annexe III. Nationale : Arrêté du 19 novembre 2007, article 3.



Figure 6 : *Coronella girondica* Daudin, 1803, s'appêtant à prédater un adulte de *Tarentola mauritanica* (Linnaeus, 1758), ayant déjà perdu sa queue (cerclé en rouge). Colline du Château, Nice, Alpes-Maritimes. Photographie : S. Sant.

Répartition française : Moitié sud du pays.

Observations sur le site : seul un individu adulte a été recensé, s'apprêtant à prédater un adulte de *Tarentola mauritanica* sur un mur de pierres jointées (Fig. 3).

Caractéristiques : la coronelle girondine affectionne les rochers, falaises et murs présentant suffisamment d'aspérités pour lui permettre de grimper. Cette espèce, principalement nocturne, est absolument inoffensive pour l'homme, dépourvue de venin et d'appareil inoculateur. Sa bouche est d'ailleurs si petite, qu'elle aurait grand-peine à mordre un doigt humain.

Au niveau des réseaux trophiques, on peut noter que si la Coronelle girondine se nourrit presque exclusivement aux dépens des trois espèces de lézard présentes sur le site, la Tarente de Maurétanie est elle aussi capable de prédater non seulement l'Hémidactyle verruqueux, le Lézard des murailles, mais aussi des juvéniles de sa propre espèce. Quant à l'Hémidactyle verruqueux et au Lézard des murailles, leur régime alimentaire est presque exclusivement insectivore, bien qu'ils puissent potentiellement s'en prendre à des juvéniles d'autres espèces de lézards, mais aussi de leur propre espèce.

Discussion

Il est remarquable de constater que quatre espèces de reptiles aient pu se maintenir sur ce site qui a connu de profondes modifications au cours des derniers siècles et anthropisé de longue date. La Tarente de Maurétanie, espèce très commune et bien connue à Nice, est très anthropophile, elle chasse principalement sur les murs de soutènements, les bâtiments et se retrouve parfois même à l'intérieur de certaines habitations ; sa présence sur la colline du Château était évidente. En revanche, la présence de l'Hémidactyle verruqueux, que nous connaissions de l'autre côté du port (Lazaret), était soupçonnée, mais nous ne nous attendions pas à en rencontrer de telles densités, ni à en trouver jusque dans les rues bordant le site du Château. Cependant la chorologie de cet animal est très mal connue, et de récentes prospections ont permis de mettre en évidence sa présence dans de nombreuses nouvelles localités du département, qui feront l'objet prochainement d'une publication, complétant ainsi les travaux de l'un d'entre nous (GERRIET *et al.*, 2008). Surprenante aussi est la rencontre avec la Coronelle girondine, serpent que nous connaissions pourtant pour sa capacité à vivre dans des milieux anthropisés. Ses mœurs nocturnes lui permettent sans doute d'éviter le contact avec l'homme, qui par méconnaissance et à cause de sa ressemblance relative avec une vipère pourrait lui porter atteinte. Rappelons à cet effet que toutes les espèces précitées ainsi que la suivante sont intégralement protégées légalement, et qu'en conséquence leur destruction, notamment, est interdite (Arrêté du 19 décembre 2007).

Concernant le Lézard des murailles, sa rareté est sans doute liée à un nettoyage excessif des murs, associé à un soufflage et balayage systématique des débris végétaux limitant le développement de la vie entomologique, source de nourriture pour cette espèce, et détruisant les pontes. Des épandages excessifs de pesticides par le passé pourraient avoir eu des effets désastreux sur cette espèce qui est globalement régression. De par sa position urbaine, le site est, de plus difficile à reconquérir, même si désormais ces traitements chimiques sont exclus. Les chats errants, fréquemment nourris par des particuliers, exercent forcément une pression importante sur les populations de tous les reptiles et autres animaux, contribuant au déclin des populations de lézards et serpents notamment par destruction directe. Le problème des rats, abondants sur le site, est également préoccupant pour les mêmes raisons.

Parmi les espèces contactées, seul le Lézard des murailles nous semble potentiellement menacé. Voici quelques préconisations de gestion qui permettront de favoriser le maintien de l'ensemble des espèces de reptiles rencontrées sur le site :

- Contrôler et maîtriser les populations de chats et de rats, en préférant le piégeage à l'empoisonnement tout en accompagnant cette démarche d'un programme de sensibilisation du public au problème des chats errants.

- Continuer le Programme « zéro phyto », traduction du projet « écophyto 2018 » mis en place par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche dans le cadre du « Grenelle de l'environnement », qui proscrit l'épandage de pesticides chimiques depuis deux ans dans certains sites de la Ville de Nice, dont la colline du Château. Malgré la rémanence probable des effets des traitements anciens, les conséquences bénéfiques de telles mesures ne tarderont pas à se manifester, induisant une augmentation de la biodiversité du site, le rétablissement des effectifs de divers invertébrés et d'un certain équilibre écologique favorable notamment aux reptiles.

- Éviter un nettoyage excessif à l'aide d'appareils type « souffleuses » thermiques au pied des murs, qui à la longue abiment les milieux favorables aux pontes par action mécanique et provoquent quotidiennement un dérangement direct. Maintenir par endroit un paillage de feuilles mortes et divers autres débris végétaux s'avèrerait positif en termes de biodiversité.

- Éviter l'arrachage systématique de toute végétation poussant sur les murs tel qu'il est actuellement pratiqué car il semble néfaste au maintien des populations de Lézard des murailles. Lui préférer un arrachage plus sélectif, en éliminant de manière préférentielle les plantes connues pour leurs propriétés allergisantes (*Parietaria judaica* L. notamment), ou notoirement reconnues comme xénophytes invasives (*Senecio angulatus* L. f., *Erigeron karwinskianus* DC., etc.).

- Éviter, dans la mesure du possible, les gros travaux concernant les murs et murets (le classement au titre de l'Arrêté du 24 décembre 1935 limite de toute manière ce type d'impact).

- Valoriser le patrimoine naturel du site tout en sensibilisant le public à sa conservation par la pose de panneaux explicatifs pourrait permettre une meilleure compréhension de toute nouvelle mesure environnementale édictée. Les retombées à attendre seraient alors une éducation des plus jeunes et une adhésion du public adulte, tout en soignant l'image environnementale de la collectivité territoriale.

Références bibliographiques

GERRIET O., RENET J. & VILLERS A., 2008, Nouvelles données sur la distribution de l'Hémidactyle verruqueux *Hemidactylus turcicus* Linnaeus, 1758 Reptilia, Sauria Gekkonidae, dans les Alpes-Maritimes. *Faune de Provence, CEEP*, 24-25 : 125-130.

MADER F., 1909, La colline du Château de Nice, sa faune, sa flore. *Annales de la Société des Lettres, Sciences et Arts*. XXIII. 35p.

SPEYBROECK J., BEUKEMA W., & CROCHET P.A., 2010, A tentative species list of the European herpetofauna (Amphibia & Reptilia) – an update. *Zootaxa* 2492: 1-27.